

Jaccoud est moins absolu que la plupart des médecins. Il cherche à distinguer selon les cas. " Si, dit-il, la femme n'a *jamais* souffert et que ses lésions sont *compensées* il n'y a pas de raisons de lui interdire le mariage."

Le Dr Chs Vinay de Lyon, se rattache à l'opinion de Jaccoud et dans le numéro de mai du *Lyon Médical*, apporte encore de nouvelles preuves à l'appui de sa thèse.

D'abord, dit-il, le nombre des cardiaques parmi les accouchées est très restreint. Sur 5,000 accouchées, auscultées sérieusement, le nombre des cardiaques ne dépassait pas 80, ce qui est peu.

De plus, il affirme, chiffres en main, que la fréquence des accidents grévocardiaques, a été exagérée et chez les $\frac{2}{3}$ des cardiaques, la grossesse et l'accouchement peuvent passer sans accidents, ou avec des signes insignifiants.

Pour se prononcer, dit-il, avec équité, il faut faire une sélection parmi les cardiaques et les diviser d'après la nature de la lésion : Les unes valvulaires, les autres artérielle ou rénale, variété qu'il déclare exceptionnelle.

" Le gros cœur gauche, avec bruit de galop sans lésions valvulaires, est une complication redoutable de la grossesse ; l'augmentation de l'albumine est la règle et avec elle on voit s'élever la pression artérielle, tandis que les troubles respiratoires, l'œdème, l'anasarque, la congestion du foie et des poumons, viennent interrompre la gestation et mettre en danger les jours de la patiente : Il en est autrement des cardiopathies d'origines valvulaires, et si la maternité est une éventualité redoutable pour un cœur hypertrophié, affaibli et déjà insuffisant, elle ne constitue point une épreuve qu'on doive écarter quand le fonctionnement de l'organe a été jusque-là normal."

Le Dr Vinay nie aussi l'hypertrophie gravidique qui est admise comme un dogme, la gestation n'aurait qu'une influence insignifiante sur le fonctionnement du cœur. De là, le peu d'influence que peut avoir la grossesse sur un cœur quelque peu atteint.

Néanmoins, il croit prudent de mettre en garde les intéressées contre le danger des grossesses répétées, surtout quand elles se succèdent à de courts intervalles : la résistance du myocarde ne peut être indéfinie et il arrive un moment où, par le fait de parturitions trop nombreuses, ou trop rapprochées, son insuffisance apparaît et peut devenir définitive.